

PAROISSES HEBDO

EDITO

Les annonces sur la santé du pape François ne sont pas rassurantes. Partout dans le monde, les catholiques prient afin de soutenir le Saint-Père dans cette épreuve. Sans anticiper sur l'issue de cette hospitalisation, chacun a pu se demander : Qu'est-ce que je dois au pape François ? Pour quel aspect de son pontificat voudrais-je rendre grâce ? En quoi est-il pour moi un père ? Alors je me prête à l'exercice.

Le pape François a marqué mon entrée au séminaire. Tandis que Jean-Paul II et Benoît XVI avaient suscité ma vocation de prêtre, il est celui qui m'a accompagné dans ma formation et dans mes premiers pas de pasteur. Au séminaire, nous lisions les homélies du pape François chaque matin au petit-déjeuner. Forcément, ça marque. Dans ses enseignements, le thème qui revient le plus est celui de la miséricorde. Le pape François dit avoir reçu sa vocation de prêtre lors d'une confession. Il a souvent raconté cet événement. Le 21

MISERANDO ATQUE ELIGENDO

septembre 1953, jour de la fête de saint Matthieu, le jeune étudiant argentin se sent attiré vers le confessionnal et se reconnaît personnellement dans la figure de Matthieu, un homme bousculé par sa rencontre imprévue avec le Christ ; un pécheur sur lequel le Seigneur a posé les yeux. A son tour, le jeune Bergoglio se sent tellement aimé par Dieu qu'il veut devenir serviteur de cette miséricorde. Devenu pape, il choisit une devise qui relate l'appel de Matthieu par le Christ : *Miserando atque eligendo*, que l'on pourrait traduire par « pardonné et choisi », en un seul instant.

Je me suis reconnu, moi aussi, dans cette histoire. Ajoutez à cela le prénom de « François », référence au petit pauvre d'Assise qui était un géant de la sainteté, et vous comprendrez pourquoi le pape François est pour moi un modèle et un père. Alors pour tout cela, je voudrais dire : « Merci Saint-Père ! Soyez assuré de notre prière. »

Don François

TOUS UNE BONNE RAISON DE SOUTENIR L'ÉGLISE !

Le Denier est l'une des ressources principales de l'Église, lui permettant de rémunérer les personnes qui œuvrent quotidiennement à sa mission (prêtres, laïcs engagés au service du diocèse).

Chaque catholique est appelé à contribuer chaque année au Denier : c'est cet engagement qui nous permet d'assurer la continuité des accompagnements pastoraux et votre accueil dans la maison de Dieu. Aujourd'hui seul 1 catholique sur 10 en moyenne participe annuellement à la collecte du Denier.

Nous avons tous une bonne raison de soutenir notre Église :

- Pour qu'elle accompagne les grands moments de notre existence (baptême, mariage, funérailles...) et notre quotidien, par sa présence, par la célébration des messes et l'organisation d'évènements paroissiaux.
- Pour qu'elle permette à tous de découvrir la joie de croire en Jésus Christ, grâce aux propositions adressées aux plus jeunes (catéchèse, aumônerie, pastorale des jeunes...), mais aussi à ceux qui sont plus éloignés de l'Église, dans les prisons ou les EHPAD.
- Pour qu'elle puisse porter la Bonne Nouvelle du Christ au Monde, en prenant la parole sur des sujets qui concernent toute la société, pour faire entendre le discours de paix et d'amour universel du Christ au-delà de notre communauté.

Quels que soient nos liens avec l'Église, sa mission est essentielle et, en tant que baptisés, nous sommes invités à la soutenir, en participant chaque année à la collecte du Denier.

Quel que soit son montant, chaque don est important.

Un grand merci pour votre geste en soutien à la Mission !

Comment faire un don ?

- Par carte bancaire sur : denier.catho80.com
- Par chèque, libellé à l'ordre de l'Association diocésaine d'Amiens
à renvoyer au 384 rue Saint Fuscien - BP 43008 - 80030 Amiens Cedex 1

Pour répartir votre soutien dans l'année, et ne plus avoir à y penser, vous pouvez également souscrire un prélèvement automatique mensuel ou annuel.

Déduction fiscale

Si vous êtes imposable, votre don à l'Église est déductible de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

LE PARCOURS GRATITUDE

Un parcours sur la gratitude vous est proposé pendant le carême et le temps pascal. La gratitude est au cœur de la foi chrétienne puisque le mot même d'eucharistie (messe) signifie action de grâce !

Les effets bénéfiques de la gratitude sur la vie sont stupéfiants. La gratitude agit au niveau de notre corps, de notre psychisme, au niveau relationnel et spirituel.

Au long de ce parcours, nous apprendrons à devenir des personnes habitées par la gratitude, et ainsi à entrer dans une vie nouvelle avec Jésus.

Ce parcours en 10 rencontres (5 pendant le carême et 5 d'approfondissement pendant le temps pascal) se déroulera à la maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste, le **samedi de 9h45 à 11h30**, à partir du **samedi 15 mars**.

L'inscription est recommandée (à la Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste ou par téléphone au 03 22 91 72 08). Il ne sera plus possible de rejoindre ce parcours après la deuxième rencontre.

PÉLÉ DES PÈRES DE FAMILLE – SAMEDI 15 MARS

Une manière particulière de vivre l'année sainte comme pèlerin de l'espérance est proposée aux pères de famille. Le **samedi 15 mars** nous marcherons vers une des chapelles jubilaires du diocèse, afin d'être renouvelés dans l'espérance, faire pénitence au début du Carême, obtenir l'indulgence plénière et confier toutes nos intentions de prière à l'intercession puissante de saint Joseph.

Informations et inscription sur : tinyurl.com/stjo25

Don Xandro

LE CARÊME

L'Église nous invite à vivre, à partir de mercredi, le temps du Carême afin d'imiter le Christ qui est allé au désert, après son baptême, pendant 40 jours. Ce temps nous est offert pour répondre à l'appel du Christ à nous convertir, et à renouveler nos promesses baptismales lors de la Vigile pascale.

Le Carême a une dimension personnelle (que chacun définira en fonction de ses possibilités) et communautaire, pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, vivre plus intensément la charité, et offrir des pénitences comme le jeûne.

Nous vous proposons différents moments dans nos paroisses pour vivre la dimension communautaire :

- **Messes et imposition des Cendres** : Mercredi 5 mars
Cathédrale Notre-Dame : 9h - Eglise Saint-Roch : 11h30 - Eglise Saint-Jacques : 18h
Eglise Saint-Paul d'Etouvie : 19h - Eglise Saint-Leu : 19h - Cathédrale Notre-Dame : 20h
 - **La conférence de don Paul Préaux** : samedi 8 mars à 10h (12 rue André)
 - **Le Parcours Gratitude** : à partir du samedi 15 mars à 9h45 (12 rue André)
 - **La charité** : Par la participation à la maraude Saint-Martin les vendredis :
 - en venant aider à la préparation des sandwiches à la salle paroissiale à 15h30,
 - en rejoignant la maraude à 17h,
 - en faisant un don à cette intention.
 - **La pénitence** :
 - l'Église demande aux fidèles de jeûner (c'est-à-dire de se priver d'un repas ou de le remplacer par une simple collation) le mercredi des Cendres et le Vendredi saint, et de s'abstenir de viande ces jours-là ainsi que tous les vendredis du carême.
 - chaque vendredi, un bol de riz/pomme est proposé à la maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste à 12h30 (à partir du 7 mars)
 - **Le chapelet de la Divine Miséricorde** : chaque vendredi à 14h45 à la cathédrale Notre-Dame (à partir du 7 mars)
 - **Le Chemin de croix** : (à partir du 7 mars)
 - chaque vendredi à 15h à la cathédrale Notre-Dame
 - chaque vendredi à 18h à l'église Saint-Paul d'Etouvie
- **Et dans la paroisse des Saints-Apôtres :**
- La fraternité des Saints-Apôtres se met au service de la communauté paroissiale pour accompagner ceux qui sont intéressés par le partage de l'évangile des 6 dimanches de Carême. A l'aide des livrets spécialement confectionnés par la Fraternité Diocésaine de proximité, 2 rendez-vous sont proposés chaque week-end.
- De 17h à 17h45, les samedis avant la messe anticipée :
 - les 8, 22 mars et 12 avril à l'église de Dreuil,
 - le 15 mars à l'église de Saveuse et le 5 avril à l'église de Argœuves.
 - De 9h30 à 10h15, chaque dimanche à l'église Saint-Paul : les 9, 16, 23, 30 mars, 6 et 13 avril.

« LA FOLLE ESPÉRANCE »

Conférence de don Paul – Samedi 8 mars

Comment espérer au cœur de l'épreuve ? Dans un livre à paraître cette semaine, don Paul Préaux (modérateur de la Communauté Saint-Martin) et Tiphaine Néron Bancel (philosophe) nous montrent, en ouvrant la Bible, que l'espérance y est omniprésente. Celle du peuple hébreu que le Seigneur guide à travers l'exode et l'errance. Celle des disciples qui écoutent et suivent Jésus. Celle de l'Église. La nôtre, enfin.

Une prise de parole plus que jamais nécessaire pour inciter à retrouver le sens et la joie de l'espérance comme vertu du désir. Désir d'infini qui dilate notre cœur et l'oriente vers la vie éternelle ; désir, ici-bas, d'une relation personnelle avec Dieu par le Christ ; désir après la mort de la béatitude promise.

Dans une conférence qu'il nous donnera ce **samedi 8 mars à 10h** à la Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste, don Paul nous présentera cette vertu chrétienne, ainsi que le livre qui sera disponible à la librairie Notre-Dame.

INTENTIONS DE MESSES

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Saint-Jacques : Pierre Dailliez † et sa famille ; Michel Lecornu et les familles Lecornu et Papillon.

Cathédrale : Joël Nayet † ; Paul Mallet † ; Robert Bourdrel † ; Marcelle Hecquet † ; Danielle Debaupuis † ; Albertine Denizot † ; Pierre-Joseph Scharr † ; Pierre Libault † ; André et Geneviève de Marsac †, Claude et Paulette Libault †, et les âmes du purgatoire ; Familles Gourlet-Delquignies et leurs défunts ; Chantal Engueleguele †, Murielle † Engueleguele †, Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille.

PAROISSE DES SAINTS-APÔTRES

Lucie Bertrand baptisée ce samedi, Francis Delavière accueilli par le Père
En action de grâce à Notre-Dame de Fatima.

Cathédrale Notre-Dame



Ouverture :

de 7h30 à 17h30 en semaine
de 7h30 à 18h30 les samedis
et dimanches

Dimanche

10h30 Messe
17h Vêpres
17h30 Adoration

En semaine

Messes

9h du mardi au samedi
18h30 le mardi Messe grégorienne

Mercredi 5 mars 9h et 20h :
Messes des Cendres

Chemin de croix :

15h les vendredis de Carême

Chapelet :

14h45 les vendredis de Carême
(chapelet de la Divine Miséricorde)
9h40 le samedi 1er mars
15h les samedis

Confessions

du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30
samedi de 9h30 à 11h et
de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi 5 mars

19h Messe des Cendres à Saint-Paul d'Etouvie

Pas de messe le 5 mars à Renancourt

Judi à Saint-Paul d'Etouvie

17h30 Chapelet avec la Légion de Marie

18h Messe, adoration, confessions

Vendredi à Saint-Paul d'Etouvie

18h Chemin de croix

Samedi Messe anticipée à 18h

1/3 à Argœuves

8/3 à Dreuil

Dimanche à Saint-Paul d'Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Roch

11h30 le 5/3 Messe des Cendres

Eglise Saint-Jacques

18h le 5/3 Messe des Cendres

18h les samedis Messe anticipée

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe le vendredi 7 mars

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine) Messes :

11h30 les lundis et mercredis (le 5/3 : Messes des Cendres)

8h15 les mardis, jeudis,
vendredis et samedis

9h les dimanches

Eglise Saint-Leu : Messes

19h le 5/3 Messe des Cendres

18h les dimanches